L'ESSENTIEL KARATE ® K
L'ANTI-PUCERONS MULTI-CULTURES

Karate® K

syngenta®

Karate® K

- **Composition :** lambda-cyhalothrine 5 g/l - pyrimicarbe 100 g/l
- **Formulation :** EC Concentré émulsionnable
- **Classement :** Xn-Nocif, N-Dangereux pour l'environnement.
- **Phrases de risque :** R20/22, R38, R50/53
- **DAR* :** Betterave = 21 Jours,
Céréales = 35 Jours,
Chou = 7 Jours
Colza = 28 jours
Pois de conserve = 7 jours,
Pois protéagineux = 14 jours
(autres cultures : se reporter à l'étiquette)
- **ZNT* :** Organismes aquatiques : 5 mètres (toutes cultures)
- **DRE * :** 24 heures
- **Mention abeilles :** se reporter à l'étiquette

*Pour l'ensemble des cultures, usages homologués et autres préconisations d'emploi se reporter à l'étiquette du produit ou consulter www.syngenta.fr

Flashez ce QR-Code et accédez à la fiche technique

ASSOCIE RAPIDITÉ ET DURÉE D'ACTION

Karaté K associe le pyrimicarbe à la lambda-cyhalothrine. Ces substances actives sont complémentaires ce qui lui confère un effet de choc et de la persistance.
Il combine trois modes d'action : contact, translaminaire et vapeur.
Il est ainsi actif même dans un couvert dense.

Rapidité d'action : l'effet de choc du pyrimicarbe permet de détruire les pucerons vecteurs de virus avant qu'ils ne piquent les plantes.

Durée d'action : la forte résistance au lessivage et la faible dépendance vis-à-vis des températures permettent d'éviter les ré-infestations de ravageurs.

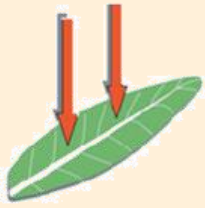

Action par contact

Karaté K, atteint les insectes directement ou par contact avec la cuticule des plantes sur laquelle il se fixe.

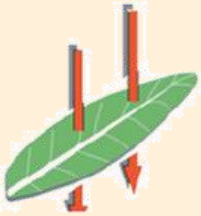

Action translaminaire

Pulvérisé sur la face supérieure des feuilles, Karaté K diffuse à travers le limbe jusqu'à la face inférieure, lieu de prédilection des pucerons.

Action par effet vapeur

L'effet vapeur de Karaté K permet d'atteindre tous les pucerons présents dans le couvert végétal, même ceux qui ne sont pas touchés par la pulvérisation.

CONSEILS D'UTILISATION POUR UNE BONNE EFFICACITÉ

Sur céréales : surveiller la culture entre le début de l'épiaison et le stade grain pâteux. Intervenir sur pucerons des épis avec Karaté K à 1 l/ha dès que le seuil de nuisibilité est atteint soit 1 épi sur 2 avec présence d'au moins un puceron.

Sur pois : surveiller la culture au cours de la floraison et intervenir après la floraison si le seuil de 10 pucerons verts par bouquet de tige est atteint.

Sur colza : le colza est particulièrement sensible à l'automne aux pucerons verts du pêcher et pucerons cendrés du chou pendant les 6 premières semaines de végétation. Surveiller la face intérieure des feuilles et intervenir impérativement dès 20 % de pieds porteurs d'au moins un puceron, à la dose de 1,25 l/ha. Pour une bonne efficacité, bien mouiller la végétation et préférer les applications par forte hygrométrie et journées assez chaudes pour optimiser l'effet vapeur.

Autres usages : voir au dos de ce document.

™

KARATE K : L'ANTI-PUCERON MULTI-CULTURES

VOS AVANTAGES

Combine action de choc et durée d'action.

Cultures	Dose	Usages	DAR
Céréales	1 l/ha	**Pucerons des épis**.	35 jours
	1,25 l/ha	**Tordeuses** et **mouches mineuses**.	
Betteraves	1,5 l/ha	**Pucerons**.	21 jours
	1,25 l/ha	**Pégomyie**.	
Féverole	1,25 l/ha	**Pucerons**.	21 jours
Pois	1,25 l/ha	**Pucerons verts** et **tordeuses**.	14 jours
Pomme de terre	1,25 l/ha	**Pucerons noirs et verts**, vecteurs de virus persistants (enroulement) ou non persistants (virus Y). En pomme de terre de consommation, traiter dès l'apparition des premiers pucerons. En pomme de terre de plants, traiter dès la levée de la culture, puis en cadence, selon les recommandations des Services Officiels. Il est conseillé d'utiliser Karaté K en programme.	21 jours
Colza	1,25 l/ha	Pucerons à l'automne.	28 jours
	1 l/ha	Pucerons au printemps.	
Tournesol	1,5 l/ha	Pucerons.	21 jours
Maïs (avant floraison) / Sorgho	1,25 l/ha	Pucerons.	maïs grain : 80 jours maïs fourrage : 60 jours sorgho : 80 jours (non fixé recommandé par Syngenta)
Tabac	1,5 l/ha	Pucerons.	14 jours
Pavot-Œillette	1 l/ha	Pucerons.	21 jours
Cultures légumières	1,5 l/ha	**Pucerons**. Artichaut, asperge, carotte, chou, melon, concombre, cornichon, courgette, chicorées witloof au champ, haricot, mâche, laitue, tomate, épinard, maïs doux, persil, bette. Traiter dès apparition des premiers pucerons. Sur melon, traiter précocement dès la plantation. Alterner l'utilisation de Karaté K avec d'autres modes d'action.	aubergine, concombre, cornichon, courgette, melon, tomate : 3 jours chou et choux fleur, haricot, maïs doux, pois de conserve, épinard : 7 jours carotte, chicorée, laitue, mâche, persil : 14 jours betterave potagère et bette, artichaut : 21 jours
	1,25 l/ha	**Pucerons** : pois de conserve, bette, betterave potagère. **Pégomyie** : épinard.	
Arboriculture et Petits Fruits	0,1 l/hl	**Pucerons** : traiter dès l'apparition des premiers pucerons (fondatrices, premières colonies) afin d'éviter la crispation du feuillage. Pommier[(1)], poirier, cognassier, nashi, pêcher, abricotier, prunier, cerisier, amandier, châtaignier, noisetier, noyer, cassissier, framboisier et autres rubus. [(1)]Privilégier les interventions au stade E-E2 pour les pucerons majeurs du pommier. **Zeuzère** : pommier, prunier, cognassier, nashi, noyer, chataîgnier, noisetier.	Pour ces usages, consulter l'étiquette du produit ou notre site www.syngenta.fr

Pour les seuls usages pucerons sur épis des céréales et pucerons du tournesol, emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes d'exsudation du miellat consécutif aux attaques de pucerons, en dehors de la présence d'abeilles.

Karate® K

syngenta®

conseilspro
N° Indigo 0 825 00 05 52
0,150 € TTC / MN
www.syngenta.fr

Syngenta Agro S.A.S. 1, avenue des Prés - CS 10537 - 78286 Guyancourt Cedex. Tél. : 01 39 42 20 00 ; Fax : 01 39 42 20 10.
Capital social : 22 543 902,80 Euros ; SIREN 433 886 934 RCS Versailles - 433 886 934 RSAC Versailles - Identification TVA FR 63 433 886 934. Agrément IF01749 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.
KARATE® K - AMM 8800395 - Composition : 5 g/l lambda-cyhalothrine* + 100 g/l pyrimicarbe* - Xn-Nocif, N-Dangereux pour l'environnement. R20/22 - Nocif par inhalation et par ingestion. R38 - Irritant pour la peau. R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. Pour les seuls usages pucerons sur épis des céréales et pucerons du tournesol, emploi autorisé durant la floraison et au cours des périodes d'exsudation du miellat consécutif aux attaques de pucerons, en dehors de la présence d'abeilles. S2/13 - Conserver hors de la portée des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. S20/21 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. S24 - Éviter le contact avec la peau. S36/37 - Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. S46 - En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. S60 - Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. S61 - Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité. Sp1 - Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 - Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres au minimum par rapport aux points d'eau. ® Marque enregistrée,* substance active d'une société du groupe Syngenta.
Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr
Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 6/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant. Vous pouvez demander à ne pas recevoir nos offres et informations commerciales ou autres informations. Vous pouvez exercer vos droits soit en adressant un courrier électronique à partir de la rubrique «Nous contacter» du site www.syngenta.fr soit en envoyant un courrier au Département Marketing : Syngenta Agro SAS, 1, avenue des Prés CS 10537- 78286 Guyancourt Cedex.

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

L'essentiel_Karaté K multicultures_MKG CER_CP_07/12 - Il appartient à l'utilisateur de s'assurer qu'il dispose bien des dernières informations réglementaires produits en consultant les fiches techniques sur notre site internet www.syngenta.fr © 2012